



Commission de la coopération transfrontalière et décentralisée

2112 - Promotion de la coopération européenne

Répartition de subventions au titre de la coopération européenne

Rapport n° CP/2012/288

Service gestionnaire :

Service relations internationales - Cellule affaires européennes

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de la Commission Permanente l'attribution de deux subventions.

I. Projet « Aguas vivas/ Eaux vives » de l'association Skipping Borders : échange de jeunes Muttersholtz-Lisbonne en août 2012

Le projet d'échange de jeunes « Aguas vivas/ Eaux vives » est un projet franco-portugais de sensibilisation à l'eau, à l'environnement et à la citoyenneté.

L'association Skipping Borders, dont le siège se situe à Strasbourg, a été créée en 2011 afin de sensibiliser aux questions de l'environnement, de la citoyenneté, de l'égalité entre les sexes et de l'insertion, par le biais de projets qui encouragent le dialogue et les échanges interculturels. Elle a monté ce projet avec l'association portugaise le Nautic Clube Boa Esperança (NCBE) de Lisbonne.

Une vingtaine de jeunes portugais et bas-rhinois, âgés de 15 et 16 ans, seront amenés à échanger grâce aux nouvelles technologies puis se rencontrer, en août 2012, sur une période d'une semaine, du 29 juillet au 5 août, à Muttersholtz (Bas-Rhin) et une seconde semaine, du 5 août au 12 août, à Lisbonne (Portugal). Les jeunes se lanceront à la découverte des enjeux et des problématiques liées à l'eau à travers l'étude de deux écosystèmes (le Ried/le Tage), la pratique de deux méthodes de navigation (canoë/voile) et la rencontre de deux cultures.

Le budget prévisionnel global du projet s'élève à 17.328 €.

L'association a sollicité une aide financière du Département de 2.500 €.

La Commission de la Coopération Transfrontalière et Décentralisée, réunie le 16 avril 2012, s'est prononcée en faveur d'un soutien à hauteur de 1.500 €.

II. 1^{er} Itinéraire Européen sur l'Humanisme de l'association Unir l'Europe en mai et juin 2012

L'association Unir l'Europe, dont le siège se situe à Strasbourg, a été créée en 2011 afin de sensibiliser à la construction européenne et au développement de la démocratie. Elle est actuellement présidée par M. Jacques Schmitt.

L'association lance en 2012 un premier « itinéraire européen » sur le thème de l'Humanisme, s'appuyant sur une première action citoyenne en 2009, avec un rassemblement au Palais Universitaire de Strasbourg et un site internet participatif www.unirleurope.eu, ainsi que deux actions similaires conduites à Berlin, en juillet 2010, et à Bruxelles, en novembre 2010.

L'objectif de ce premier itinéraire européen, qui sera d'une durée moyenne de un mois, est de sensibiliser les citoyens européens à leur appartenance commune à l'Europe à travers le thème de l'humanisme rhénan et la Renaissance européenne.

L'itinéraire fera des étapes dans des villes, régions et universités européennes. Il reliera la Bibliothèque Humaniste de Sélestat à la Maison et l'œuvre d'Erasmus à Bruxelles. En passant par Strasbourg, Metz/Szy Chazelles, Luxembourg, Saarbrücken, Trier, Koblenz, Bonn, Aachen, Liège, Louvain, Maastricht.

Les manifestations prévues sont :

- Le 9 mai, à Sélestat ville de départ : à la Bibliothèque Humaniste exposition sur les grands thèmes de l'Humanisme de la Renaissance à nos jours ;
- Anderlecht/ Bruxelles ville d'arrivée : événements sur le thème de la conscience européenne au 21^{ème} siècle ;
- Dans les villes d'étape :
 - Exposition itinérante : 12 tableaux des grands thèmes d'expression proposés aux citoyens avec urnes pour donner son avis (voir annexe 2) ;
 - Sensibilisation des citoyens à travers le carnet du citoyen d'Europe (voir l'annexe 3).

Le budget prévisionnel global du projet s'élève à 30.000 €.

Le Département du Bas-Rhin est sollicité à hauteur de 2.500 €.

La Commission de la Coopération Transfrontalière et Décentralisée, réunie le 16 avril 2012, s'est prononcée en faveur d'un soutien à hauteur de 2.500 €.

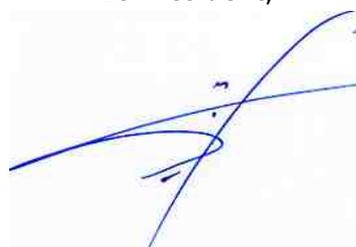
Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
17598	65-6574-041	23 600,00 €	16 230,00 €	4 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 4 000 € aux associations figurant au tableau annexé.

Strasbourg, le 26/04/12

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL